

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Hem (59510)

Réponses de Karima Chouia, au nom de la liste « A vous de décider pour Hem »

– le 10/03/2020 à 12:49 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des Hemois de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication. Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Nous souhaitons mettre en place rapidement un plan vélo pour redonner au vélo une place importante dans les déplacements hemois. Nous voulons apaiser la circulation automobile et réduire la part de la voiture en ville. Nous travaillerons au plus près des hemois usagers, premiers concernés.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo

C'est en donnant la parole à l'expertise d'usage de nos concitoyens que nous pourrons arriver à proposer un plan cohérent et concret pour la ville. Nous y sommes tout à fait favorable.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Si l'on veut changer les comportements, la formation sera un levier essentiel pour que toutes les opérations d'aménagement puissent être pensées avec la mixité des modes de déplacements.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo métropolitain qui reliera les principales communes de la métropole lilloise. Il devra être connecté au centre-ville de Hem.

Nous défendons nos projets de HEM à la MEL et nous portons la volonté de développer un réseau express métropolitain qui inclut la ville de Hem. C'est possible, nous avons la volonté politique de faire aboutir et porter ce projet au niveau métropolitain

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir carte proposée par Droit au vélo dans le manifeste

nous voulons vraiment apporter une sécurité aux cyclistes hemois en travaillant autant que faire se peut la séparation des cyclistes et des automobilistes. Un travail devra être porté sur les entrées de ville, les raccordements aux villes de roubaix et villeneuve d'ascq, notamment aux ronds points, dangereux.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines (Roubaix, Lys, Lannoy, Villeneuve d'Ascq). Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Ces propositions sont en lien avec le projet de réseau express métropolitain

Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de la ville en réaménageant les rues du Général Leclerc et rues Jules Guesde en permettant aux cyclistes d'y accéder de façon sécurisée.

Nous intégrerons le vélo dans chaque projet de réaménagement avec les questions de circulation, de stationnements libres ou sécurisés en intérieur et en extérieur. Ces deux rues ont connu quelques aménagements mais dont l'intégration des cyclistes n'a pas été optimale. Une étude devra pouvoir être menée sur un aménagement plus conséquent en faveur de la pratique du vélo.

Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

c'est un enjeu essentiel du développement de la pratique du vélo. Nous avons étudié l'idée de la transformation en boulevard urbain de la D600 (rond point lecomte) pour permettre à chacun une pratique sécurisée du vélo, nous poursuivons cette idée en la rendant concrète, rapidement.

Le Boulevard clémenceau bénéficie d'une emprise large pour y identifier une voie vélo en séparation physique des automobiles et qui viendrait se connecter d'une part au boulevard urbain côté d600 et de l'autre côté à la rue jules guesde, apaisée et repensée.

Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Entre les services voirie et l'association d'insertion en charge du nettoyage des quartiers, il est possible de maintenir le réseau cyclable dans des bonnes conditions pour la sécurité de tous. Le déneigement doit intégrer les pistes cyclables partout en ville, en faisant l'objet d'un plan spécifique.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Notre programme prévoit de repenser totalement la place des modes alternatifs doux (marche, vélos) et de réduire l'emprise de la voiture dans l'espace public. Notre plan vélo intégrera la révision du plan de circulation hémis, intégrant le vélo dans les rues.

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous proposons d'expérimenter également les zones de rencontre et d'y limiter la vitesse à 20 km/h pour sécuriser les déplacements.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous entamerons une communication accrue sur le respect des sas vélos, y compris par les transports collectifs. Nous réfléchirons à une signalétique plus accrocheuse pour faire respecter les sas vélos par tous.

Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Comme par exemple la rue Jules Ferry devant l'école Notre Dame de Lourdes

Ce point fait partie intégrante de notre programme, généralisé à l'ensemble des écoles, collèges et crèches de la ville. La rue Jules Ferry devant l'école notre dame est dangereuse, la vitesse y est excessive par les automobilistes voulant se rendre au rond point Kiabi.

Action n°14 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Le stationnement payant permet, en outre, de favoriser la rotation des voitures dans l'intérêt collectif et d'éviter le phénomène de "voiture ventouse".

Nous avons identifier de repenser le stationnement en partageant les espaces (autopartage...). Le problèmes des voitures ventouses est récurrent à Hem et pose de nombreux problèmes de sécurité et de tranquillité pour tous.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Nous souhaitons multiplier par 3 le stationnement vélo, arceaux et box à vélos sécurisées (comme l'a fait la ville de Lille par exemple)

Nous voulons du stationnement proches des commerces mais également au sein des quartiers, en bas des collectifs etc... Pour les personnes souhaitant faire leurs courses volumineuses à vélo (packs), il faut prévoir des emplacements pour les vélos cargos ou triporteurs, proches des entrées de magasins et sécurisés.

Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Nous le ferons.

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous le ferons en le combinant également avec des espaces de verdure

Action n°18 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous étudierons la faisabilité d'une aide financière pour tous, adaptée suivant les ressources de la famille pour les particuliers et en fonction des projets des entrepreneurs (réfléchir à un appel à projets...)

Action n°19 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

excellente idée !

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

nous souhaitons que chaque enfant ou jeune hémois arrive à l'âge adulte avec un "passeport de compétence acquise". Le savoir rouler à vélo y trouve toute sa place !

Action n°21 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Plus les enfants feront l'expérience d'un mode de placement à vélos, des le plus jeune âge, plus il sera intégré dans leur vie d'adulte au quotidien.

Action n°22 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Une étude financière devra être faite pour doter les écoles d'un pool vélo, en lien avec la maison du vélo et le groupe vélo

Action n°23 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

j'essaie d'effectuer mes déplacements à vélo le plus possible. J'ai encore des marges de progrès pour l'intégrer plus dans ma vie quotidienne (et c'est en lien avec l'aménagement de la ville et le déploiement des transports collectifs sur la commune, pour un bon maillage territorial.

Action n°24 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous mènerons une étude pour envisager des modes innovants de livraisons municipales.

La police municipale peut être dotée de vélos l'été (elle a déjà des motos), comme peuvent l'être les agents ASVP dans le cadre de l'opération tranquillité vacances (surveillance des domiciles particuliers)

Action n°25 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

nous nous y engageons, en tout cas sur la partie municipale. Une réunion collective pourra être réalisée avec les entreprises de la commune pour que chacune puisse le faire à son niveau.

Action n°26 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

nous pouvons l'envisager en faisant en sorte qu'elle soit une journée de plaisir et bien anticiper, pour que les habitants ne la subissent pas comme une sanction ou une action imposée contraignante. C'est à étudier et réfléchir.

Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Comme par exemple dans le bas du boulevard Clémenceau où beaucoup de voitures stationnent ou dépassent sur la bande cyclable.

Nous sommes en total accord avec cette demande. L'éducation de chacun passe parfois (souvent) par des reprimandes pour que la prise en compte soit réelle.

Action n°28 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

La communication est un axe essentiel de la bonne prise en compte du développement de cette politique publique liée au vélo. A toutes les étapes, il est nécessaire de communiquer et intégrer les demandes des usagers, voire de rassurer les inquiets.

Commentaires généraux

Notre vision pour le vélo est claire : une politique de déplacement alternatif, dont le vélo, est une nécessité qui fait écho à l'urgence climatique. Réduire la pollution de l'air est un enjeu de santé publique.